

## ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

*” Permettre à chacun de s'épanouir dans une société plus humaine et un environnement préservé ” telle est la démarche du développement durable. C'est une démarche que nous essayons de développer et de faire partager au plus grand nombre. Nous adhérons pleinement au concept qui se résume en une simple phrase : le développement durable est ” un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ” En conséquence, cela implique que les modes de production doivent respecter l'environnement humain ou naturel et permettre à tous les habitants de la terre de satisfaire leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain...C'est l'urgence d'une prise de conscience de chacun pour un équilibre retrouvé.*

Prendre conscience des liens entre les gestes et activités au quotidien et les phénomènes plus globaux, c'est déjà le début d'un agir autrement.

### SOMMAIRE

- ❖ Editorial
- ❖ Dangers du transport des schlamms par camions
- ❖ Réunion sur la méthanisation
- ❖ Groupe d'information sur l'arrêt des travaux miniers
- ❖ Le développement durable
- ❖ Nuisances de la décharge et de l'usine d'incinération de Velsen
- ❖ Journée bourse aux plantes
- ❖ Bassin de décantation de St.Charles à Pte-Rosselle
- ❖ Dorffest à Pte-Rosselle
- ❖ Libérez les boîtes aux lettres
- ❖ La liberté si je mens !

Dans nos comportements journalier, évitons les gaspillages ;  
-- Quelques exemples :

- L'eau potable devient de plus en plus rare, veillons à l'usage que nous en faisons. Pour les arrosages de jardin, collectons et utilisons l'eau de pluie.
- La lutte contre l'effet de serre, à l'origine du réchauffement terrestre, est en grande partie le problème de l'industrie, mais c'est également le notre : l'usage que nous faisons des transports, la manière dont nous construisons et équipons nos maisons (isolation) surconsommation d'énergie etc...ont des conséquences sur le changement climatique.
- Dans nos jardins, cultivons bio et privilégions l'utilisation de compost organique à l'engrais chimique, préférons aux pesticides les remèdes naturels non polluants utilisés par nos grands parents.

On peut revenir aux comportements raisonnables du passé. Il nous reste notre terre est entre nos mains aujourd'hui et qu'il y a urgence à changer nos modes de vie en y réintégrant la notion de protection de l'environnement. Il faut évoluer vers le passé pour préserver le futur, vue sous cet

Helmut BIRTEL

Bulletin de l'ADEPRA	--- décembre 2004
Adresse : -- 75 avenue de Schoeneck-- 57540 Petite-Rosselle	
responsable de rédaction :	--- Helmut BIRTEL





L'accident d'aujourd'hui est un bis répétité du premier accident : mêmes causes, mêmes effets.

- **Le rythme des rotations imposé aux conducteurs implique des vitesses trop élevées.**
- **Les schlamms humides et collants par un effet centrifuge se libèrent dans les tournants (rond point) en déplaçant la charge sur le côté extérieur entraînant ainsi un déséquilibre avec bascule dans certains cas.**
- **Camions non adaptés pour ce transport : pas de double pont sur les remorques. Tous les camions accidentés n'avaient que deux essieux porteurs.**

Une nouvelle fois, par une chance inouïe, il n'y a pas eu de morts ni de blessés, et pourtant tous les ingrédients étaient réunis pour que cet accident devienne une catastrophe. **Le camion s'étant renversé sur la partie surplombant la voie ferrée**

**Metz-Forbach, à 1,50 m de celle-ci, aurait aussi bien pu tomber sur la voie ferrée et les caténaires.**

**Nous avons par ailleurs appris que le même matin, un autre camion de la même entreprise, a perdu son chargement sur l'autoroute à la hauteur du péage de Saint-Avold. On peut difficilement faire mieux pour une même journée !**

**A quand l'accident sur le viaduc de Merlebach ?**

**Qui assumera les responsabilités en cas d'accidents graves avec blessés ou morts, ... le lampiste ?**

**Combien de temps va-t-on encore tenter la chance ?**



photos : Mog Roland

**Pour notre part, nous réitérons notre demande d'un transport par ferroutage, solution qui a le mérite d'enlever le danger sur la route, et par conséquence de protéger les usagers**

**Les articles de l'ADEPRA demandant le ferroutage du schlamm amène le positionnement et l'adhésion de certains élus, malheureusement d'autres n'ont toujours pas pris de positions claires.**

### Transport de schlamms : Jean-Louis Masson pour le train

La semaine dernière, nous avons relaté un accident survenu sur la route nord. Un camion de schlamms s'était renversé sur sa route. Le lendemain, dans un communiqué, l'Adepra avait réitéré sa volonté de voir ce transport se faire par la voie ferrée.

Dans un courrier au préfet de Région, le sénateur Jean-Louis Masson se prononce également pour cette solution. « Les divers accidents de camions survenus récemment montrent que le transport de schlamms entre le carreau (150 j) de Simon à Forbach et la Snet à Carling crée des

risques pour les usagers. Malheureusement, ce transport serait beaucoup moins dangereux s'il était organisé par voie ferrée. En outre, cela éviterait de générer des flux importants de circulation qui encombreraient la circulation », écrit l'élu dans son communiqué de presse.

Le sénateur demande au préfet d'intervenir « y compris par voie réglementaire, afin qu'une solution de bon sens puisse intervenir pour supprimer des risques inutiles et pour mieux préserver le cadre de vie des populations ».

### Le PS écrit au préfet

A son tour le PS réagit après l'accident survenu au camion transportant des schlamms. La section PS de Stiring a ainsi adressé une missive au préfet dans laquelle il rappelle « que c'est la troisième fois qu'on déplore un accident lié au choix du camionnage. » Le PS souligne « qu'avec les associations de l'environnement du Bassin houiller, le PS avait demandé que les schlamms de Simon soient évacués par voie ferrée. Avec d'autres nous nous étions étonnés en son temps de la ra-

pidité du démontage de la voie ferrée du lavoir Simon. Mais la voie de chemin de fer n'est pas totalement démantelée, son extrémité est toute proche de l'ancien carreau du puits Simon. » Enfin pour le PS « au-delà de l'actuelle extraction des schlamms de Simon, il convient de se placer dans la perspective de la vidange programmée du bassin Saint-Charles à Petite-Rosselle où d'ores et déjà nous sommes confrontés au même problème. »

### La CGT pour le ferroutage

Suite aux divers accidents de camions concernant le transport de schlamms entre la carrière de Simon à FORBACH et la Snet à Carling, la CGT de VFLI CARGO (anciennement Chemin de Fer des HBL) indique qu'elle est intervenue en son temps « pour que le transport se fasse par voie ferrée, malheureusement pour des considérations économiques la Snet avait choisi la route. Bien que L'UE Transports ait effectué auparavant un transport analogue par rail (évacuation des schlamms de Wendel vers la Centrale Thermique) soit 2 M de tonnes sans incidents notoire. 2) Que le dé-

mantèlement du lavoir et des installations de Freyming génère des flux importants de camions. 3) Qu'avec les travaux sur le viaduc, le trafic des camions à Freyming est parfois insupportable, sans compter les conséquences pour les voies routières et surtout la sécurité. C'est pourquoi quand l'Adepra demande fort justement le report sur rail du trafic de schlamms, le syndicat CGT ne peut que s'y associer, car connaissant parfaitement les atouts de ce réseau. Enfin pour terminer, nous rappelons que nous nous battons depuis de longues années pour le ferroutage (...)

**L'ADEPRA s'adresse également au Préfet pour qu'il fasse entendre raison aux exploitants et demande au Sous/Préfet, président de la CLIS (commission locale d'information et de surveillance) de la carrière Simon qu'il réunisse cette dernière, dans les plus brefs délais, avec comme point central le réexamen du transport des schlamms par voie ferrée**

# Les nouvelles méthodes de traitement des déchets

*A l'initiative de la Coordination des associations pour un traitement alternatif des déchets ménagers en Moselle-Est, une réunion publique sur le thème de la méthanisation a attiré une cinquantaine de personnes soucieuses de l'environnement.*

« Depuis plusieurs années, on parle d'un projet d'implantation d'une usine de méthanisation. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais nombreuses restent les questions que nous nous posons. C'est pourquoi nous avons souhaité organiser cette réunion publique ». Parlant au nom de la Coordination des Associations pour un Traitement Alternatif des Déchets Ménagers en Moselle-Est, Helmut Birtel, président de l'Adepra (Association de défense de l'environnement de Petite-Rosselle et environs), donne le ton. Autour de lui se trouvent Evelyne Sinnig de la CATADM-UFC "Que choisir", Bernard Stengel de la CATADM-CLCV, Pascal Schweitzer de l'Union touristique des Amis de la Nature de Moselle, Jean-Claude Pihan, professeur à la faculté de sciences de Metz, Claude Bertsch du Centre d'information pour le traitement des déchets. « Nous avons aussi l'honneur d'accueillir Charles Stirnweiss qui intervient au titre de président du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est et qui répondra à toutes nos questions ». Face à eux, une cinquantaine de personnes ont pris place dans la salle des fêtes.

Helmut Birtel rappelle ensuite la position du collectif : « Nous sommes contre la solution unique préconisée par les



*Les représentants de la Coordination des associations pour un traitement alternatif des déchets ménagers en Moselle-Est avaient convié Charles Stirnweiss, président du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est, à évoquer un des grands chantiers de la communauté d'agglomération : la création d'une usine de méthanisation.*

grosses industries, à savoir l'incinération des déchets. La méthanisation a l'avantage d'être neutre pour l'environnement et de créer une énergie propre ». Après la présentation du cadre réglementaire ainsi qu'un exposé sur le procédé de méthanisation, la séance de questions-réponses a débuté. Un petit jeu auquel s'est volontiers prêté Charles Stirnweiss. « A l'heure actuelle, le choix d'implantation n'est pas encore fait. Il existe deux options : Simon V ou Forbach-Ouest ». Le centre devrait fonc-

tionner à l'horizon 2006.

## Discours rassurant

Répondant tour à tour aux interrogations des associations et du public, Charles Stirnweiss s'est voulu rassurant. « Le résidu d'eau sera traité à la station d'épuration de Marienau », soutient-il. Concernant les nuisances engendrées par une telle installation, le président du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets de Moselle-est est parti en croisade contre les idées reçues : « Beaucoup pré-

tendent que ça sent mauvais aux abords. C'est le cas lorsque ça fonctionne mal. Mais la technique est maîtrisée et à 50 m du site, on ne sentira rien ». Il va même jusqu'à proposer la visite d'un centre de méthanisation installé « dans un centre commercial en Suisse », preuve que le dispositif n'occasionne aucune gêne.

Sur le thème du transport des déchets, l'élu préconise le ferroutage plutôt que l'acheminement par camion « car les containers sont plus étanches ».



Après maintes reprises le collectif environnement l'avait demandé, le préfet a finalement répondu favorablement en créant un groupe d'information sur



*L'exploitation minière et annexes, si elles ont été porteuses d'emplois, ont aussi été, comme beaucoup d'autres industries lourdes, génératrices de nuisances et de dégâts. Les problèmes miniers et leurs séquelles, de même que ceux à venir liés à l'arrêt des travaux miniers, devront être pris en charge techniquement et financièrement. Or pour pouvoir prendre en charge les problèmes, quels qu'ils soient, il faut déjà les connaître, les étudier, pour y apporter les solutions les meilleures pour l'ensemble de la population qui en subit les conséquences.*

*Le rôle du groupe d'information est d'échanger les informations sur les problèmes environnementaux spécifiques liés à l'arrêt de l'exploitation charbonnière en Moselle-Est et sur les mesures compensatoires à mettre en œuvre.*

l'arrêt des travaux miniers. Celui-ci a été installé à Folschviller au mois de juin 2004 par le sous-préfet de Forbach Guy Tardieu qui en assurera la présidence.

### **La composition du groupe d'information**

#### **Les collèges :**

- ***élus*** : les présidents du conseil régional, du conseil général, de la communauté d'agglomération de Forbach, de la communauté de communes de Freyming-Merlebach, de Faulquemont, du Wand, et du Sivom de St. Avold
- ***administration*** : le sous-préfet de Forbach, de Boulay, la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) la DRIRE, la DIREN (direction régionale de l'environnement) la DDE (direction départementale de l'équipement) la DDAF (direction départementale de l'agriculture et de la forêt) la Direction de l'Oberbergampt de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, la Direction Générale de la préfecture.
- ***Associations*** : ADEPRA (association de défense de l'environnement de Petite-Rosselle et Alentours) ADELPA (association pour la défense de l'environnement et contre la pollution) CLCV (comité local du cadre de vie) GECNAL (groupement pour l'étude et la conservation de la nature en Lorraine et environ) UFC (union fédérale des consommateurs)
- ***Organismes*** : BRGM (bureau de recherche géologique et minière) GEODERIS, AERM (agence de l'eau Rhin-Meuse) EPFL (établissement public foncier de Lorraine) la Direction du conservatoire des sites lorrains.



*Les différents sites de l'exploitation minière avant d'être rendus libre, entrent dans la phase réglementaire du code minier qui impose de déclarer administrativement l'arrêt définitif des activités industrielles du fond et de la surface (dossiers d'arrêt) avant la renonciation définitive des concessions minières. Cela implique que c'est dans cette période cruciale que les collectivités locales ont intérêt à contrôler de façon rigoureuse tous les dossiers présentés et toutes les remises en état, effectuées ou à réaliser, des sites qui vont être abandonnés par les houillères. Ils ont également intérêt à imposer que ces travaux ne soient pas bâclés, mais réalisés dans les règles de l'art, pour ne pas être obligé de réintervenir une fois l'entreprise dissoute, notamment sur des questions de sécurité ou de sites encore pollués sur les deniers publics, donc en faisant payer les citoyens.*

*Les Associations du groupe d'information sur l'arrêt des travaux miniers dans le Bassin Houiller ont pour leur part exprimé leurs inquiétudes sur la réalité des conclusions tels que présentées par les représentants des Charbonnages qui minimisent les dangers en affirmant que tout est sous contrôle.*

Les HBL et Charbonnages de France ont financé une expertise, ANTHEA, sur les différents impacts de l'arrêt des travaux miniers. A ce jour, et malgré les demandes réitérées, nous n'avons toujours pas eu accès au dossier ANTHEA. *Cette expertise, présentée par les Houillères, serait-elle illisible pour nous ? ou alors serait elle susceptible d'être interprétée autrement ?* Face à nos interrogations dans maints domaines, nous avons estimé et demandé qu'une expertise neutre puisse compléter celle d'ANTHEA pour lui être comparée.

*En effet, certains traitements et prises en charge de l'après-mines nous laissent perplexes.*

• **Les affaissements miniers :** les HBL n'ont déjà pas pris correctement en charge les dégâts miniers sur les habitations sinistrées. Les experts du fond de garantie recensent, eux, plus de 200 maisons sinistrées sur les seuls secteurs de Rosbruck, Morsbach, Cocheren dont trois à évacuer en urgence avec une déclaration de péril imminent. Les HBL affirment pourtant qu'il n'y aura plus de danger d'affaissement 18 mois après l'arrêt de l'exploitation. *Que se passera-t-il s'il y en avait quand même au moment de l'ennoyage ? qui payerait la note ?*

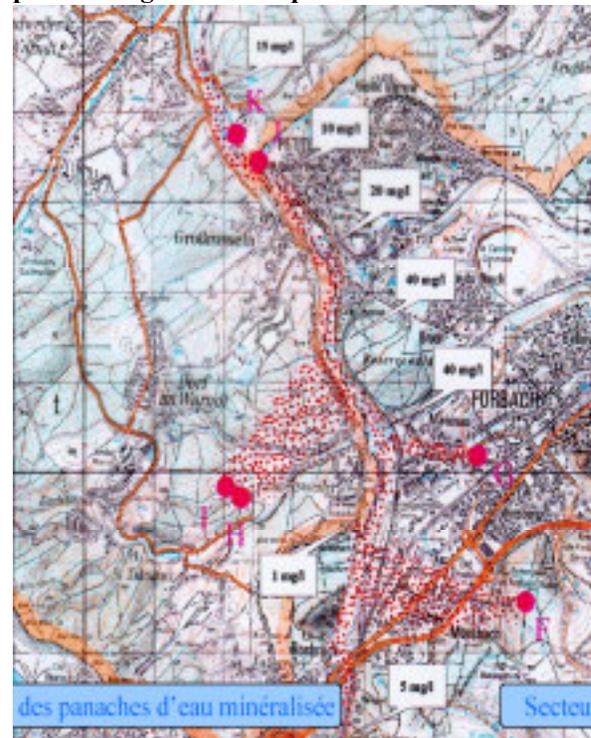
• **Le problème de l'eau potable :** Il est maintenant admis que l'eau sera le problème majeur au moment de l'ennoyage. Les différents procédés prévus sont faits sur de simples hypothèses qui n'ont pas pu être vérifiées. Dans le secteur Ouest, on parle de rabattement de la nappe pour éviter que l'eau polluée du fond ne touche la nappe phréatique. Dans le secteur Est on veut mettre des exutoires au point le plus bas ( puits de Velsen en Sarre). Ceux-ci sont sensés éviter que l'eau du fond n'atteigne la nappe phréatique du grès vosgien. *Et si ces exutoires se fermaient ou tout simplement si l'eau du fond se contentait d'empreinter les cassures du permien ? La durée de pollution de cette eau est estimée entre 200 et 300 ans !*

• **Comité Local de l'Eau :** Le suivi du devenir de notre eau souterraine et de l'eau en surface est prévu conformément au Code de l'Environnement par l'installation d'un Comité Local de l'Eau. Considérant l'approche environnementale restrictive, nous avons demandé au préfet la mise en place de ce comité avec le souhait qu'il ne soit pas seulement un groupe d'informations, mais qu'il puisse jouer également un rôle de consultation.

• **Les problèmes de l'ennoyage :** Outre les problèmes d'affaissement liés à l'action de l'eau, niés par les HBL, il reste celui des zones basses qui seront de nouveau susceptibles d'être inondables. Toute la partie de la vallée de la Rosselle à Petite-Rosselle, la zone du Weyergraben à Rosbruck ou une vingtaine de maisons seraient sous l'eau ...

• *Quelle solution pour les sites non traités ? que se passera-t-il si comme à Alès, les terrils se remettent à flamber ? les nôtres sont immenses. Qui surveillera dans le futur, et qui payera à ce moment ?*

**Nous demandons la création d'une caisse, abondée par des fonds de l'état, pour garantir les problèmes financiers que nous rencontrerons pour les dégâts miniers qui nous attendent.**



## DECHARGE DE VELSEN

### ■ Poussières émanant du crassier de Velsen (Mülldeponie Velsen)

#### Historique :

Au fil des années, relayant les plaintes des habitants de Vieille-Verrerie, l'ADEPRA intervenait auprès des autorités françaises et sarroises pour dénoncer les nuisances et pollutions provenant de l'ancienne Mülldeponie de Velsen, auxquelles étaient soumis les habitants de Vieille-Verrerie riverains de ce dépôt d'ordures.

*Après les pollutions liées à la méthode d'exploitation à ciel ouvert du début (nuisances olfactives, invasion de rats, recouvrement des jardins terrasses et habitations de papiers et sacs nylons ramenés par le vent) depuis plusieurs années maintenant, les nuisances continuent avec la reprise de l'exploitation pour usages industriels.*

Dans un premier temps, le dépôt d'ordures a servi aux Saarbergwerke pour y entreposer des schistes créant ainsi rapidement une colline artificielle surplombant la vallée du Schaffbach et dont la hauteur augmentait de jour en jour. *Cet état de fait fut l'objet d'un nouveau litige (début des années 90) opposant l'ADEPRA et la municipalité de Petite-Rosselle aux Saarbergwerke et aux ministères de l'industrie et de l'environnement sarrois.*



En effet, cette colline artificielle toujours plus haute située en Sarre sur le côté nord de cette vallée étroite, en face de la cité de Vieille-Verrerie côté français, fait office de butoir refoulant les vents et les fumées venant de l'usine

d'incinération de Velsen vers les habitations situées du côté français. *Après un échange de courrier avec les instances Sarroises, dans une réponse émanant du ministère sarrois et adressée à la municipalité de Petite-Rosselle, ces autorités reconnaissent que la décharge avait atteint la hauteur maximale acceptable et demandaient aux Saarbergwerke l'arrêt de l'exploitation.*

L'exploitation cessa effectivement un certain temps, puis fut reprise (soit disant provisoirement) pour l'entrepôt de cendres des centrales thermiques sarroises, notamment de la FENNE. Quelques années après, cette nouvelle exploitation industrielle (provisoire) continue toujours à ce jour augmentant encore la hauteur de la colline et créant de nouvelles pollutions et nuisances.

*En été les poussières fines provenant des cendres des centrales thermiques, sous la poussée du vent, se déversent sur l'ensemble des surfaces de la cité de Vieille-Verrerie à Petite-Rosselle, recouvrant les maisons, les terrasses, les jardins, les voitures.*



Les protestations et mises en demeure de l'ADEPRA en 2003 n'ont eu comme seul effet que l'installation d'une tuyauterie destinée à l'arrosage de ces cendres. *Nous avons pu constater, lors d'une visite, que cette tuyauterie n'est qu'un leurre car n'étant absolument pas en état de fonctionner (pas de raccordement, tuyau principal ouvert par endroits). Le seul arrosage de ces cendres se pratique en réalité lorsqu'il pleut. Cette nuisance a donc continué de plus belle cet été avec les mêmes conséquences pour la population.*



Nous avons demandé à plusieurs reprises que la municipalité intervienne officiellement. Lors de notre dernière entrevue avec le maire, nous avons demandé qu'il sollicite *l'installation du camion mobile d'ESPOL sur les hauteurs de la cité de Vieille-Verrerie pour un contrôle sur une durée de plusieurs semaines durant la période d'été, afin d'avoir un élément comparatif avec les autres mesures réalisées par ESPOL*. Un accord de principe nous ayant été donné, nous jugerons sur sa réalisation.

D'autre part, au vu des relevés présentés par l'exploitant de l'usine d'incinération de Velsen, nous avons également constaté une forte augmentation des rejets de poussières (quintuplement par rapport aux relevés d'avant 2003). Là aussi nous demanderons des comptes aux exploitants ainsi qu'à ceux qui sont tenus de les contrôler.

***Le maire d'une commune étant le garant de la santé publique de ses administrés, nous lui avons demandé d'exercer ce pouvoir en mettant***

Objet: Rejets de l'usine d'incinération de Velsen, mesurés en continu

Monsieur le Maire Walster,

comme convenu, veuillez recevoir la liste des rejets mesurés en continu. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessous correspondent aux moyennes cumulées des deux lignes d'incinération jusqu'à la semaine indiquée.

Rejets des cheminées – 12.01.03 – semaine 2.

Paramètre	Moyenne cumulée (en mg/m <sup>3</sup> )
CO	15,33
SO <sub>2</sub>	0,23
NO <sub>2</sub>	44,19
HCl	0,51
C <sub>tot</sub>	0,84
Totale poussières	0,22

***en place toutes les actions nécessaires pour contrer les agissements de nos voisins peu scrupuleux. Dans cette démarche, notre soutien lui sera pleinement acquis.***

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'origine des cendres qui sont déposés dans la

carrière de sable entre l'usine d'incinération de Velsen et la décharge. Nous soupçonnons fortement les exploitants de cette usine d'y déposer, malgré l'interdiction formelle prononcée par le tribunal administratif de Saarlouis, des cendres et poussières de filtres d'incinération.



D'ores et déjà nous avons démarré un dossier noir pour la décharge de Velsen ainsi que sur cette carrière. Nous en userons le moment voulu.

Objet: Rejets de l'usine d'incinération de Velsen, mesurés en continu

Monsieur le Maire Walster,

comme convenu, veuillez recevoir la liste des rejets mesurés en continu.

Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessous correspondent aux moyennes cumulées des deux lignes d'incinération jusqu'à la semaine indiquée.

Tablelle Rauchgasemissionen, 17.10.04, 42. Kalenderwoche 2004

Parameter	Kumulierter Mittelwert (mg/m <sup>3</sup> )
CO	14,80
SO <sub>2</sub>	0,60
NO <sub>2</sub>	42,66
HCl	0,21
C <sub>ges</sub>	0,27
Gesamtstaub	1,17

Ces relevés, même si l'on peut émettre quelques doutes sur la neutralité de l'exploitant qui les prend, permettent cependant de constater qu'il y a un problème évident de poussières : soit au niveau des produits qui sont incinérés, soit au niveau des filtres.

Dans le rayon d'action de Carling et sous les vents dominants, Petite-Rosselle et Schoeneck subissent également les nuisances de l'industrie chimique et de la cokerie.

Nous avons noté que la société ROGESA a enfin décidée de se mettre aux normes européennes sur ses rejets de poussières. C'est un début mais qui ne règle pas totalement les problèmes de nuisance.

*Avant tout, pour les exploitants du déchet, l'incinérateur est un moyen pour faire du fric. Plus de déchets on y injecte, plus cela rapporte. Fort de ce raisonnement, les concepteurs de ces usines d'incinération ont toujours tendance à surdimensionner les centres. Comme ce sont encore eux qui font l'estimation des besoins, ils arrivent à faire accepter des projets qui n'ont plus rien à voir avec la réalité et qui vont à contre sens de l'objectif de réduction des déchets inscrit dans les textes environnementaux Européens et des gouvernements. Cela va plus loin encore car dans les contrats qui sont passés avec les collectivités locales, une clause d'engagement prévoit un financement des volumes de déchets prévus lord de la signature du contrat qu'il soit réalisé ou pas. Exemple ( vu à FR3 ) : en Alsace sous la pression des exploitants, ce genre de contrat pour une usine neuve construite sur la base d'un volume annuel de 100.000 tonnes a obligé les communes à revoir leur copie en renvoyant maintenant la totalité des déchets vers l'incinérateur parce que celui-ci ne recevait que la moitié des déchets prévus. Il se trouve que les politiques locaux avaient réalisé une gestion des déchets exemplaire notamment dans le domaine du tri sélectif, gestion dont ils faisaient financièrement profiter leurs administrés. Un bd exemple de bonne volonté écologiste des citoyens et des élus qui se transforme, à cause d'un projets visiblement surdimensionné, en une incompréhension totale pour la population qui est prise en otage. C'est une gabegie insensée dont les contribuables en font les frais. C'est l'institutionnalisation du je m'en foutisme de la réglementation Européenne sur le tri sélectif.*

*Cet exemple n'est pas le seul : A Metz le schéma départemental de traitement des déchets s'appuyait sur deux axes. Un centre de méthanisation et un incinérateur. Le centre de méthanisation reste toujours dans les cartons avec des chances réduites de*



*voir le jour, l'usine sortie de terre autorisée pour un volume de 110.000 t/an fait l'objet d'une remise en cause. Prévue pour 110.000 t/an elle ne réalise qu'un volume de 92.000 t. Selon les exploitants, elle serait en déficit ... il se trouve pourtant que dans la perspective de création d'un centre de traitement biologique planifié dans ce même schéma départemental, l'usine d'incinération n'aurait de toute façon pas du dépasser les 90.000 t/an. Cherchez l'erreur ! ou plutôt cherchez qui va payer.*

*Plus près de nous, en Sarre, cela ne va pas mieux. Cela fait des années que nous dénonçons les errements des politiques Sarrois qui ont accepté la construction de l'usine d'incinération de Velsen et d'une nouvelle usine à Neunkirchen. Alors que les besoins ne se justifiaient absolument pas les élus sarrois ont accepté les volumes chiffrés gonflés présentés par le KABV dans les projets en question. Aujourd'hui une nouvelle fois, ils se rendent compte qu'on les a menés en bateau car les flux de déchets ménagers sont en baisse constante en Sarre. Ce qui n'a pas baissé par contre, ce sont les taxes que les contribuables sarrois ont à payer pour le traitement de leurs déchets. En effet, les mêmes conséquences produisent les mêmes effets, le coût de l'incinération calculé sur des volumes de 330.000 t/an reste identique même si les déchets ménagers incinérés ne sont que de 100.000 t/an. A partir de ce constat, l'exploitant propose une nouvelle fois d'importer des déchets pour rentabiliser les installations. Il se trouve cependant que cela passera forcément par une mise aux normes des rejets de poussières, (dioxyde de soufre) SO2 et( dioxyde d'azote) NO2. Et la dioxine me direz-vous ... dixit la SOTEC (exploitant) « Il n'y en a pas ... d'ailleurs on fait une mesure annuelle et ce jour-là, c'est juré, on ne pollue pas*

# SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## Initiation des jeunes au développement durable



*Cette année, l'ADEPRA avec le collège Louis Armand et l'école Jacques Yves Cousteau à Petite-Rosselle, se sont inscrits dans la semaine du développement durable. La Communauté d'Agglomération de Forbach, et la police municipale ont apporté leur contribution à cette démarche. L'objectif recherché auprès des élèves de ces écoles était, est resté : «l'incitation à un comportement citoyen» par l'initiation des jeunes au développement durable.*

Cette action a duré quatre jours.

- La première démarche fut la prise de conscience : Les élèves ont sillonné les rues de la localité pour prendre des photos destinées à faire apparaître les problèmes que pose le maintien de la propreté dans les lieux publics de ville.
- La deuxième étape consistait à remplir un questionnaire : Pourquoi et comment recycler. Elle était complétée par une visite du centre de tri sélectif de St. Fontaine

Cet engagement pour le développement durable, a permis de faire prendre conscience aux jeunes, que les ressources naturelles de la terre ne sont pas inépuisables ; que les matières premières peuvent être réutilisables et que les produits collectés sont valorisés. Actuellement, la valorisation de ces produits collectés permettait, avec une marche optimale des installations du centre de tri, un financement intégral du fonctionnement de ces centres, voire même un léger bénéfice.



---

---

## Développement durable du territoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach

*La Communauté d'Agglomération de Forbach a mis en place une commission pour le développement durable. Sollicitée pour y participer, l'ADEPRA s'y est inscrite et participe à la réflexion dans les différents groupes de travail. Dans un premier temps, l'ADEPRA a voulu s'appuyer sur une réflexion interne autour de la définition qu'elle entendait donner à l'appellation Développement Durable dans une zone où l'arrêt des mines avec la perte importante des emplois que cela implique nécessite de façon urgente la recherche et la mise en place d'emplois de remplacement. Pour l'ADEPRA la première mesure, si on veut donner un sens au terme développement, est de lutter contre la désertification qui accompagne généralement la fermeture de grands secteurs industriels en inscrivant toute notre démarche sur cette recherche d'emplois à créer. La réflexion devra s'appliquer dans cette logique sur l'ensemble des thèmes : la cohésion sociale, le devenir de l'alimentation en eau potable, les énergies renouvelables les problèmes de l'après-mines, l'habitat, les problèmes d'environnement, etc.... L'objectif étant au final, permettre aux hommes d'aujourd'hui, ainsi qu'aux générations futures, de vivre et de s'épanouir, ici dans cette région, dans un environnement sain.*

*Nous considérant donc que le développement durable est une démarche volontariste où tous les thèmes doivent être abordés en répondant à trois questions fondamentales d'objectif et de motivation :*

- *Pour qui le faisons nous ?*      € *Pourquoi le faisons nous ?*      € *Comment le faisons nous ?*

## JOURNEE BOURSE AUX PLANTES

*L'ADEPRA, avec la participation active de la bibliothèque municipale et de particuliers amateurs de jardins a organisé sa première bourse aux plantes le samedi 2 octobre 2004.*

Une ambiance chaleureuse a régné tout ce samedi 2 octobre lors de la première bourse aux plantes organisée par l'ADEPRA et la bibliothèque municipale. Ce fut une manifestation riche en conseils, en savoir-faire et bien sûr en échanges de fleurs, plantes aromatiques et même de fruits.

Les enfants de l'école maternelle voisine ont profité de l'occasion pour découvrir la richesse et la variété de cette exposition ; ils ont fait connaissance avec les vers du lombricompost et planté une petite pousse dans un pot qu'ils ont emportée pour la voir grandir chez eux. Peut être comprendront-ils un jour que pour garantir notre avenir nous devons protéger animaux et plantes et que le respect de la biodiversité conditionne la survie de l'humanité.



Le but de cette journée était de sensibiliser enfants et adultes au respect de l'environnement en employant moins de désherbant, moins de pesticides, moins d'engrais. Pourquoi ne pas mettre en pratique des trucs : Le marc de café fait fuir les fourmis, la cendre de bois ou la sciure éloignent les limaces, etc... Et puis surtout protégeons les prédateurs naturels : hérissons, crapauds, grenouilles, merles... ne les chassons pas mais au contraire retenons-les et même offrons leur un abri durant la période hivernale.

Enfin pourquoi ne pas composter ses déchets ménagers et verts qui ainsi n'iront plus à la poubelle ? De cette façon nous préservons notre eau, notre sol et puis n'oublions pas que le jardin peut être un riche lieu d'échanges entre voisins et amis ; Il a aussi un rôle thérapeutique, de plus en plus de gens l'ont compris, sans oublier que ce même jardin demande une présence et par conséquent fixe les gens dans leur ville, les oblige à s'y intéresser et les rend responsables.



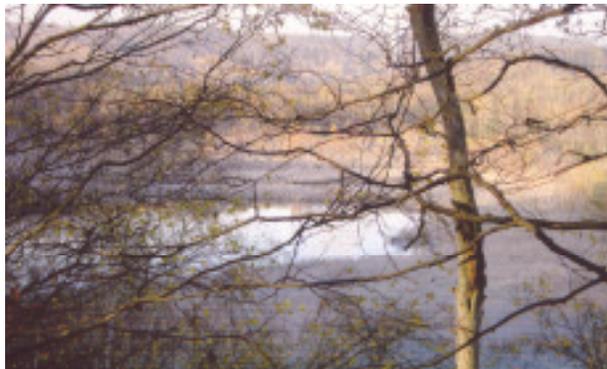
Le nombre important de visiteurs venus même des villes et villages voisins a prouvé que le jardinage intéresse de plus en plus le public. Sur place ils ont pu consulter bon nombre d'ouvrages sur le jardinage mis à disposition par la bibliothèque municipale, un ordinateur avec un logiciel complétait l'information.



Dans le cadre de la réhabilitation des sites miniers, SODELIF (société d'exploitation de la centrale thermique à lit fluidisé de Carling) souhaite préalablement extraire les schlamms du bassin de décantation de l'ancienne carrière St. Charles pour les valoriser dans leur chaudière à lit fluidisé. L'antenne Lorraine de Charbonnages de France, quant à elle, aurait à charge la logistique pour les accès et la réhabilitation finale.

Que penser de cette opération ?

La situation de cette carrière et du bassin de décantation est totalement différente de celle de la carrière Simon, elle est également différente des autres carrières du Bassin Houiller. A l'aplomb de la colline, donc surélevé, fermé d'un côté par une digue en schiste et difficile d'accès, ce bassin ne ressemble en rien aux autres bassins.



Compte tenu de ces éléments, la décision de remettre le bassin en état après extraction des schlamms est-elle sensée ? Son cas fut abordé à la sous-préfecture en mars dernier en présence du maire de Forbach, du maire de Petite-Rosselle et de deux de ses adjoints, ainsi que de la DRIRE et des HBL.

Actuellement les schlamms de Simon sont extraits pour être ramenés à la centrale Emile Huchet à Carling où ils sont brûlés dans la centrale à lit fluidisé (SODELIF). L'ADEPRA avait demandé que l'opération se fasse par ferroutage. On a choisi les camions et on sait les problèmes qu'ils ont déjà posés et posent encore. On peut donc légitimement s'interroger sur la nécessité d'une évacuation des schlamms du bassin Saint Charles.

Lors d'une réunion publique, organisée par l'ADEPRA en avril 2004, les différentes possibilités de transport par camions à partir du bassin de la carrière Saint Charles, présentées lors de la réunion à la Sous-Préfecture, ont été évoquées par le représentant de la municipalité.

- Au carreau Saint Charles, le tunnel sous la route serait réouvert pour sortir les schlamms : réinstallation de l'ancienne voie

fermée desservant l'atelier central... ou, chargement sur camions qui contourneraient l'atelier central direction place de la Victoire, de là vers Wendel où le chargement des schlamms se ferait dans des wagons et seraient acheminés par voie ferrée.

- Un autre parcours a été envisagé: à partir de l'ancienne carrière (coté tennis) chargement sur camions, on passerait par la forêt, direction le stade de Wendel et on rejoindrait également le puits Wendel où les schlamms seraient chargés dans des wagons puis transportés par ferroutage vers Carling. Cela nécessiterait au préalable un déboisement de la forêt pour y installer une route et la construction d'un nouveau stade de football (demandé par la municipalité) puisque celle-ci traverserait le stade de part en part.
- Une troisième solution proposée serait de construire une route qui passerait au bas de la forêt qui s'étend tout au long de la rue Principale pour gagner Simon et Carling par camions, mais là on tombe très vite en territoire allemand avec tous les problèmes que cela peut comporter.

Le problème ne peut laisser indifférent : Il y a là des quantités de mètres cubes de schlamms à enlever. Le va et vient de camions dans la ville pourrait bien durer 7 à 8 ans.

L'ADEPRA estime qu'il est, dans le cadre de la réhabilitation du site, avant tout urgent de faire une analyse sur l'opportunité d'une opération d'extraction de ces schlamms. D'autres solutions existent, elles sont moins onéreuses et moins polluantes. N'oublions pas que nous sommes déjà lourdement touchés par Velsen et Carling et rappelons aussi que les habitants de ce secteur ont déjà subi d'autres dégâts : avant d'être transformée en bassin de décantation, la carrière de sable était exploitée et les tirages incessants non seulement brisaient parfois les vitres des habitations proches mais lézardaient murs et plafonds, obligeant les habitants à investir dans des doubles plafonds et cela sans aucune indemnisation des HBL.

On a évoqué d'autres solutions que l'évacuation : un plan d'eau, par exemple. L'ADEPRA a proposé, avec le Parc Régional de Lorraine, de laisser la nature reprendre ses droits : On pourrait le recouvrir de sable, l'ensemencer... Il a d'ailleurs déjà été ensemencé en 1992 à la suite des poussières qui volaient quand il s'est asséché. Batraciens dont le crapaud vert rare et protégé, oiseaux de toutes sortes et mammifères s'y sont installés. Le pouvoir de décision appartient à la commune !

## **DORFFEST DU 5 et 6 SEPTEMBRE 2004**

### **Le stand de l'ADEPRA :**

Participer à la vie associative dans une localité est important pour garder le contact avec la population. Tout en travaillant, participer à la fête, en ne se prenant pas trop au sérieux, mais en restant au service du plus grand nombre, nous le faisons depuis une quinzaine d'années maintenant.



*Beaucoup de stands au Dorffest ont une spécialité bien établie. Pour l'ADEPRA il en va de même, on peut même dire qu'on a acquis une certaine réputation dans la confection des Krumberekichle (galettes de pommes de terre). La qualité et la fraîcheur du produit est la première de nos règles. La recette de la pâte et le tour de main font le reste. Cela commence à se savoir, ce qui vaut au stand l'attention d'associations voisines qui travaillent sur le même créneau. S'ils viennent, ce n'est sûrement pas de l'espionnage industriel mais évidemment pour les comparer aux leurs. On s'est laissé dire que les nôtres sont meilleures.*

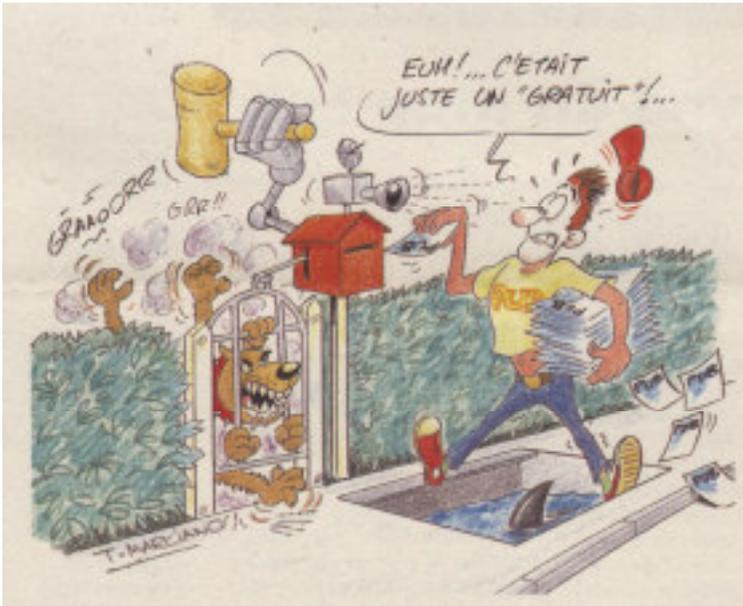


*Au stand, le travail c'est certain, mais aussi l'ambiance et la camaraderie soudent l'équipe. Tous les jours 20 personnes sont présentes sur les deux journées du Dorffest, pour éplucher les pommes de terres, couper poireaux, oignons et persil, faire la pâte, cuire les galettes qui sont présentées toute dorées et croustillantes à la vente. Il ne faut pas non plus oublier le montage et démontage du stand où d'autres personnes interviennent.*

*Après ce dur labeur, un repas en commun rassemble tous les participants en leur permettant, à eux aussi, de profiter des talents culinaires d'un vrai chef de cuisine.*

## Libérez les boîtes aux lettres !

*La publicité est partout, elle vous traque dans les moindres gestes de votre vie : que vous preniez les transports en commun, que vous lisiez votre magazine préféré, ou que vous ouvriez votre boîte aux lettres...*



D'année en année, le poids moyen de papier par habitant augmente. La publicité encombre nos boîtes aux lettres. La déforestation massive de nos forêts pour la pâte à papier et des forêts tropicales ne semble pas inquiéter grand monde. Pour être le support de la presse publicitaire, dont nous n'avons pas besoin, on ampute un des poumons de la terre.

***Nous déclarons notre opposition à cette publicité qu'on nous impose !***

Avec nous participez à l'action en apposant sur votre boîte à lettre :

**PAS DE PUBLICITE MERCI !**

*Pour la publicité qui vous arrive par voie postale, il vous est possible de la limiter en demandant à France télécom de vous faire figurer sur la liste orange afin qu'ils ne communiquent plus votre adresse.*



***A tous ses adhérents et sympathisants, l'ADEPRA Souhaite de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une année 2005 pleine de joie, de réussite et une très bonne santé***

## ***La vérité, si je mens !***



### **Dioxine : le meurtre chimique**

***Alors que nous vivons au XXI<sup>e</sup> siècle, la notion de meurtre de nos sociétés repose encore sur les représentations de la préhistoire et du moyen-âge : écraser un crâne à l'aide d'une massue, percer un cœur à l'aide d'un couteau... pourtant, aujourd'hui, c'est le meurtre chimique qui représente la véritable insécurité en France, à l'image de la dioxine.***

***La justice condamne à la prison ferme des voleurs d'auto-radio, tout en fermant les yeux quand des gens font construire des machines qui empoisonnent des populations entières... la notion juridique ne devrait elle pas désormais inclure le meurtre chimique ?***

La découverte d'une contamination record en dioxines et l'étude épidémiologique demandée par le département, sur la contamination des sols par les dioxines déversées par l'incinérateur d'Albertville et l'impact de cette dioxine sur la santé des habitants, avaient clairement établie la corrélation avec la surmortalité par cancers (plus 800 %) constatée. La fermeture de cet incinérateur en 2001 ainsi que la mise en place d'une application plus rigoureuse de la réglementation sur les normes de rejets autorisés furent un coup dur pour le lobby des multinationales de l'incinération. Malheureusement, ceux-ci trouvent aujourd'hui des voix pour minimiser les conséquences néfastes de l'incinération. Ainsi, la sous-préfète de Savoie considère que : « les conséquences sur la santé humaine ne sont pas si graves et le taux de surmortalité (autour de l'incinérateur) est à rapprocher à celui provoqué par le tabac » Un député, M. Gonnot, estime que : « pour pouvoir réaliser ces grandes infrastructures, plus la concertation est bonne, plus le projet semble au bout du compte compromis du fait de l'opposition des riverains » ce qui veut dire : « faisons le moins de concertation possible et nous aurons la paix »